



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20072904

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

19 JUIN 2020

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0458 220 773**

Nom

(en entier) : **FAMILY CENTER AIRPORT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Mons (S-V) 544 - 7100 LA LOUVIERE**

Objet de l'acte : Organe d'administration : démission.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020 a acté la démission en qualité d'administrateur, avec effet au 30 avril 2020, de Monsieur André GLOTZ, domicilié à 7120 ESTINNES (Vellereille-les-Brayaux), Rue Provinciale 51. Il sera statué sur la décharge lors de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2021. Il n'a pas été pourvu à son remplacement.

L'assemblée générale a précisé la composition actuelle du Conseil d'Administration, suite à la démission de Monsieur André GLOTZ, précité :

- la S.A. PINCEMAILLE (BCE 0478.239.296), ayant son siège à 7100 LA LOUVIERE, Chaussée de Mons (S-V) 544, administrateur délégué, par son représentant permanent, Monsieur André GLOTZ, domicilié à 7120 ESTINNES (Vellereille-les-Brayaux), Rue Provinciale 51 ;

- la S.R.L. V.A.L.INVEST (BCE 0566.933.425), ayant son siège à 7130 BINCHE, Rue Boussart (BIN) 12, administrateur délégué, par son représentant permanent, Monsieur Anastase TATSIS, domicilié à 7120 ESTINNES (Vellereille-les-Brayaux), Rue Provinciale 7 ;

- Monsieur Philippe VASTAPANE, administrateur et Président du Conseil d'Administration, domicilié à L-2222 LUXEMBOURG, Rue de Neudorf 270.

Les mandats sont renouvelables en assemblée générale ordinaire à tenir en 2021.

Il a été confirmé que gardent la qualité d'administrateurs délégués, la S.A. PINCEMAILLE et la S.R.L. V.A.L.INVEST, sociétés représentées comme dit ci-avant.

Il a été reprécisé les pouvoirs de représentation de la société, qui est régulièrement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont l'un est Monsieur André GLOTZ en toutes qualités, et pour la gestion journalière, par la signature de l'un des administrateurs délégués agissant seul.

S.A. PINCEMAILLE, administrateur délégué,
par son représentant permanent, André GLOTZ.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).